



- Point n° 8 -

Point d'étape sur la signature du protocole de partenariat 2011-2026 pour l'Eco-Vallée

Rapport de présentation

Le protocole de partenariat 2011-2026 pour l'Eco-Vallée a été officiellement signé le 12 mars 2012 dans les locaux de l'EPA plaine du Var par :

- **l'Etat**, représenté par **M. Jean-Michel DREVET**, Préfet des Alpes-Maritimes,
- **la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**, représentée par **M. Patrick ALLEMAND**, Vice-président du Conseil Régional, habilité par arrêté du Président du Conseil Régional et par délibération de l'assemblée plénière du conseil régional en date du 17 février 2012,
- **le Département des Alpes-Maritimes**, représenté par son Président, **M. Eric CIOTTI**, Président du Conseil Général, habilité par délibération de l'assemblée plénière du conseil général en date du 16 décembre 2011,
- **la Métropole Nice Côte d'Azur**, représentée par son Président, **M. Christian ESTROSI**, habilité par délibération du conseil de communautaire en date du 19 décembre 2011,
- **la Ville de Nice**, représentée par son Député-Maire, **M. Christian ESTROSI**, habilité par délibération du conseil municipal en date du 21 décembre 2011,
- **l'Etablissement Public d'Aménagement Plaine du Var**, représenté par son Directeur Général, habilité par décision du conseil d'administration de l'EPA en date du 19 décembre 2011,
- En présence de Christian TORDO, Président du conseil d'Administration de l'EPA plaine du Var.